



EN CAP LOCALES, CHOISISSEZ DES CANDIDATS QUI VOUS DÉFENDENT

FO la force syndicale **DGFIP**

AVEC F.O., PRIORITÉ AUX AGENTS

Les CAP Locales sont consultées sur toutes les questions concernant votre carrière en préparation des CAP nationales et sont compétentes de plein exercice pour les mutations au sein d'une même RAN, pour les recours en matière d'évaluation professionnelle ou encore dans les cas de refus du temps partiel.

Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités des services des Finances Publiques. C'est le cas des candidats présents sur les listes de la section **F.O.-DGFIP** : ils partagent et vivent également les réalités quotidiennes auxquelles nous devons tous faire face pour assurer le service public. Ce sont des femmes et des

hommes ayant comme priorité constante de faire respecter les droits de tous les agents, sans parti pris ni dogmatisme.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour obtenir leur satisfaction.

Forts de la place de **F.O.** comme première organisation dans la Fonction Publique de l'Etat, les candidats **F.O.-DGFIP** peuvent s'appuyer sur les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative, qu'ils soient départementaux, nationaux ou ministériels.

La mandature qui s'achève aura été marquée par l'harmonisation progressive des règles de gestion des personnels, parfois porteuses, pour certains d'entre vous, de beaucoup de bouleversements, voire de déconvenues. Certaines de ces règles de gestion, héritées du siècle passé et souvent imposées par conformisme et par conservatisme, devront évoluer car elles ne correspondent manifestement plus ni aux aspirations des personnels, ni à l'organisation de cette administration.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction Générale, les représentants **F.O.-DGFIP**, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels mais trop souvent seuls, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Les conditions d'élaboration du dernier mouvement de mutations, au 1^{er} septembre 2014, sont la démonstration de ce besoin d'évolution de règles complexes et, de surcroît, inadaptées à la réalité du réseau et de la vacance d'emplois. Il y a urgence à remettre les revendications portées par **F.O.-DGFIP** en discussion :

- **2 véritables mouvements de mutations par an**, ce qui permettrait d'améliorer la prise en compte de la vacance d'emplois en la gérant au fil de l'eau et de réduire le délai d'attente pour ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction ;

- **Le « droit au retour »**, c'est à dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude ;
- **Renforcer le rôle des CAPL** par exemple en les consultant pour la préparation des propositions locales en matière de tableaux d'avancement ;
- **Le classement des demandes prioritaires sur la base de l'ancienneté du fait générateur de la priorité.**

Le **4 décembre 2014**, de votre vote dépendra la capacité des élus **F.O.** à obtenir que chacun bénéficie d'améliorations concrètes. En votant pour les candidats **F.O.-DGFIP**, vous enverrez ainsi un message clair sur votre volonté de changement et d'amélioration.

LE 4 DÉCEMBRE

FO la force syndicale **DGFIP**

VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1 - CHIEUX Nicolas	AAP 1 ^{ère} classe	Trésorerie Armentières
2 - LACRAMPE Maria-Natalia	AAP 1 ^{ère} classe	Opérations de l'Etat
3 - QUENSON Catherine	AAP 1 ^{ère} classe	SIP Dunkerque
4 - VLAMYNCK Éric	AAP 1 ^{ère} classe	Centre d'encaissement
1 - RIBEAUCOURT Jean Pierre	AAP 2 ^{ème} classe	Trésorerie Lille Municipale
2 - CAMBIER-ROHART Stéphane	AAP 2 ^{ème} classe	Paierie Départementale
3 - LO Sybille	AAP 2 ^{ème} classe	SLR
4 - SCHWARTZ Laurent	AAP 2 ^{ème} classe	Paierie Départementale
1 - JOUANDEAU Ernaud	AA 1 ^{ère} classe	SIP-E Denain
2 - CHANTRAINE Audrey	AA 1 ^{ère} classe	Dépense de l'Etat
3 - KARBOUH Yamna	AA 1 ^{ère} classe	Formation Professionnelle
4 - GEERAERT Anaïs	AA 1 ^{ère} classe	Trésorerie Marly

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1 - CAILLAT Philippe	Cont. Principal	Trésorerie de Wasquehal
2 - WAWRZYNIAK Raymond	Cont. Principal	Produits divers
3 - COPIN Marie France	Cont. Principal	ERD
4 - DEVISSCHER Martine	Cont. Principal	ERD
1 - SALLET Franck	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	Division du recouvrement
2 - HUART Olivier	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	Domaines
3 - BRICHE Dannie	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	DRFIP
4 - MUSY Jean François	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	RF Valenciennes
1 - GREVET Valérie	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	Trésorerie Villeneuve d'Ascq
2 - DESCAMPS Aurélie	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	Valenciennes CH
3 - DESPICHT Walter	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	SLR
4 - GOBERT Edith	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	SIE Lille Seclin

Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1 - MÉRAIH Sarah	Inspecteur	RF Douai
2 - DELTETE Ludivine	Inspecteur	SIP-E Armentières
3 - DEPRES Bruno	Inspecteur	Huissier des FP
4 - FACON Maryse	Inspecteur	Paierie Départementale
5 - DESCAMPS Frédéric	Inspecteur	Redevance audiovisuelle
6 - SILBERMANN Mathieu	Inspecteur	Permanent syndical
7 - LEMOINE Sylvain	Inspecteur	Trésorerie Denain Municipale
8 - SEGUIN Arnaud	Inspecteur	3 ^{ème} BDV

Vous pouvez nous retrouver sur notre site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/059/>

Attention :

Ceci n'est pas un bulletin de vote

Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote